CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151886** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2002

Raison sociale : TRIPHOSE HERVE ET FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

42 BIS RUE HENRI BARBUSSE
86100 CHATELLERAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2002B00079

Siret : 440 870 335 00021

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5423067

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005476974704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005476974704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 49 21 75 79 **Fax :**

Portable : 0643131386

Responsabilité légale :
TRIPHOSE GUILLAUME CO-GÉRANT / TRIPHOSE BENJAMIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : herve.triphose@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 540 708 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	15/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/10/2026 08:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.